

A PROPOS DE L'ENRICHISSEMENT DES FORÊTS DENSES DE L'OUEST AFRICAIN

par P. ALBA

Inspecteur Général des Eaux et Forêts de l'Afrique Occidentale Française

ABOUT THE ENRICHMENT OF THE DENSE FORESTS IN WEST AFRICA

SUMMARY

Five practical remarks with particular annotations concerning relative advantages and drawbacks of natural and artificial generation.

ACERCA DEL ENRIQUECIMIENTO DE LOS BOSQUES DENSOS DEL OESTE AFRICANO

RESUMEN

Siguen cinco observaciones con comentarios adecuados y relativos a las ventajas y inconvenientes respectivos de la regeneración natural y de la regeneración artificial.

La conjonction des Inspecteurs Généraux D. R. ROOSEVEAR, Chef de l'Administration forestière de Nigéria, et A. AUBREVILLE, Chef du Service Central des Eaux et Forêts au Ministère de la France d'Outre Mer, dans le même numéro de mars-avril 1953 de la revue *Bois et Forêts des Tropiques*, est un événement heureux : par l'autorité qui s'attache à ces noms en effet, il est possible de partir de constatations sûres pour essayer de dire un mot.

Il m'est un devoir toutefois de rappeler qu'il va y avoir bientôt 6 ans, la même question avait été traitée dans le n° 3 de *Bois et Forêts des Tropiques* (3^e trimestre 1947) par le Conservateur des Eaux et Forêts GRANDCLÉMENT dans un article intitulé : « Le Traitement et l'enrichissement de la forêt dense », et dans le n° 4 par M. AUBREVILLE, « La régénération

Teké, juillet 1953. Régénération de Niangon.

Photo Lepitre.





Photo Lepitre.

Forêt de N'Zida. Semis naturels de Makoré sous un ancien porte-graines exploité.

naturelle et l'enrichissement de la forêt équatoriale », à propos de l'article de M. GRANDCLÉMENT.

Sans prétendre avoir moissonné autant d'observations personnelles que les trois éminents forestiers cités plus haut, je pense pouvoir me permettre cependant d'attirer l'attention sur certains aspects de cette passionnante question, ces remarques, aussi objectives que possible, n'étant le plus souvent que le fruit des nombreux échanges de vues que j'ai eus depuis des années sur ce sujet avec les camarades d'A. O. F. qui ont eu à en connaître.

Il serait du reste très souhaitable que ces derniers, et notamment les plus anciens parce qu'ils ont plus d'expérience, disent ce qu'ils pensent de ce problème.

1^{re} remarque. — Il semble inutile d'opposer la sylviculture basée sur la régénération naturelle et celle basée sur la régénération artificielle.

D'une part, cela risque d'entraîner des querelles qui, quoique faites sur un ton toujours extrêmement courtois, peuvent blesser inutilement les uns et les autres qui croient le plus souvent, et en toute bonne foi, il faut bien le dire, détenir la vérité en la matière, ce dont on ne saurait les blâmer.

D'autre part, il faut reconnaître que nous sommes loin de tout connaître sur le sujet et même d'avoir en mains toutes les données du problème, ce qui n'est du reste pas surprenant en matière forestière.

2^e remarque. — M. AUBRÉVILLE a trop bien décrit l'hétérogénéité de la forêt dense pour le refaire à nouveau.

On y trouve en somme des zones, d'étendues très variables, où il y a des porte-graines d'essences de valeur et de la régénération naturelle, d'autres où il n'y a absolument rien ou presque d'intéressant.

Dans le premier cas, on peut avoir des porte-graines épars, peu nombreux avec régénération naturelle peu abondante, ou se trouver en présence de porte-graines nombreux avec régénération naturelle assurée, d'âges divers.

Cela dépend surtout de la nature de l'espèce, et l'essence typique du dernier cas est le Niangon. Il semble difficile notamment, lorsqu'on a parcouru des peuplements natu-

rels de niangon, de ne pas envisager de les traiter par une méthode faisant appel à la régénération naturelle. Par contre, il serait aléatoire par exemple d'établir un plan d'enrichissement analogue pour des zones où il n'y aurait que quelques porte-graines de *Khaya* ou d'*Entandrophragma* avec les Bossés dans le sous bois.

M. AUBRÉVILLE dit fort justement à ce propos : « quelques beaux placeaux enrichissent peut-être une forêt, mais ne font pas une forêt riche ».

C'est pourquoi j'en suis arrivé à la conclusion qu'il vaudrait mieux être moins pressé, enrichir un peu moins de surfaces à l'unité de temps, mais prendre précisément le temps d'avoir un minimum de renseignements sur la composition du massif à traiter.

Connaissant le nombre et la situation des porte-graines d'espèces de valeur, et d'une manière assez approchée les plants naturels préexistants, on doit pouvoir déterminer les zones où l'on emploiera des méthodes basées sur la régénération naturelle, des plantations étant faites sur tout le reste.

Les tenants de la régénération naturelle diront : « On utilise ces méthodes (car il y en a bien 2 sortes comme l'a nettement vu M. AUBRÉVILLE, celle qui utilise seulement la régénération naturelle préexistante, et celle qui va plus loin en se donnant

pour but de la provoquer) et on complète par des plantations. »

Les adeptes de la régénération artificielle diront : « On trace des layons dans la forêt, et on les garnit de plants, mais quand d'aventure on tombera sur des semis naturels on les dégagera » ; M. AUBREVILLE l'a du reste toujours prescrit (p. 171 de *La Forêt coloniale*).

Le principal deviendra l'accessoire suivant l'optique, mais il semble que cela n'ait pas l'importance qu'on lui attribue généralement.

Du reste, lors de la conception du système habituellement connu sous le nom de « méthode des layons », il n'était pas préjugé de ce qui serait fait dans 80 ou 100 ans de la forêt ainsi constituée. On aurait reconsidéré à ce moment-là le traitement sylvicole à appliquer, et il était loin d'être exclu qu'il n'eût pas été basé sur la régénération naturelle.

Pourquoi alors ne pas agir ainsi lorsque naturellement on se trouve déjà, avec des espèces sociales, dans ces conditions ?

On dira peut-être que cela intéressera peu de surface, ce qui n'est pas exact pour le niangon ; dira-t-on alors que c'est le niangon qui est l'exception ?

En Côte d'Ivoire, on peut traiter ainsi plusieurs milliers d'hectares et à bas prix.

Là aussi, on dira peut-être que le bas prix est une exception, car l'argument du prix de revient étant de poids, chacun voudrait laisser entendre que l'autre méthode coûte finalement plus cher que la sienne.

C'est pourquoi je vais me hasarder à donner des chiffres, que je verrais discuter avec plaisir, en étayant bien entendu la discussion de chiffres vérifiés.

3^e remarque. — Auparavant, il est à souligner qu'il s'agit de moyennes, de façon qu'on ne puisse pas objecter des cas aberrants.

Dans la méthode des layons, je serais partisan d'apporter aux indications de M. AUBREVILLE dans son ouvrage *La Forêt coloniale*, p. 170, les légères modifications suivantes :

5 ou 6 hommes-jour de plus pour la plantation.

2 interventions (au lieu d'une) la première année, et peut-être la seconde, à 7 ou 8 hommes-jour les 2.

Ensuite 5 ou 6 interventions à 3 hommes-jour, puis à 2, puis à 1.

L'ensemble doit approcher de 50 hommes-jour, et peut-être dépasser ce chiffre au lieu des 33 prévus par M. AUBREVILLE.

Dans les méthodes basées sur la régénération naturelle, la moyenne semble devoir être un peu

plus forte. Sans doute trouvera-t-on des gaulis de Niangon pour lesquels l'enrichissement reviendra à 2 ou 3 hommes-jour à l'hectare, mais, surtout si l'on veut provoquer l'ensemencement naturel, on approchera assez souvent de la centaine d'hommes-jour. Il est vrai que, dans ce dernier cas, on pourrait retrancher le coût des plants pris en pépinière, qui n'est pas compté dans la méthode des layons.

4^e remarque. — M. AUBREVILLE écrit : « Si l'on compte les semis, on peut effectivement arriver à des moyennes intéressantes ou même impressionnantes une chanceuse année où ces semis viennent de s'installer ; mais ils peuvent disparaître brusquement l'année suivante et le forestier n'y peut rien. Nous avons tous éprouvé des déceptions en voyant de belles taches de semis disparaître sans que nous en connaissions la cause ».

Je ne pense pas que notre éminent camarade ait voulu dire par là qu'il faille abandonner la tâche, laquelle relève du reste encore des attributions des sections de recherches des territoires, mais seule-

Forêt de N'Zola. Layons Acajou de 1952 en juillet 1953.

Photo Lepitre.





Photo Lepitre.

Forêt de Téké. Régénération naturelle de Niangon. Parcelle B. 50.

ment qu'il ne fallait pas, dans l'état actuel de nos connaissances, baser dessus un programme d'enrichissement, ce qui est tout à fait logique.

5^e remarque. — Enfin pour tenir compte d'une réflexion que m'a faite M. AUBRÉVILLE il y a quel-

ques années, soulignant qu'un tout petit nombre d'espèces ont fait autrefois la richesse de la Côte d'Ivoire, on ne devrait planter que de l'acajou, de l'Iroko, des Entandrophragma et du makoré.

Pour les autres espèces, la régénération naturelle suffirait.

